

Toutefois, on a depuis appris que l'Irak appliquait une ancienne méthode d'enrichissement, à savoir le procédé électro-magnétique. En tout, il est possible que l'Irak soit parvenu à produire quarante kilos d'uranium enrichi, ce qui aurait pu servir à fabriquer deux bombes atomiques de bon calibre. En somme, l'Irak a gravement violé le TNP. Le système d'inspection international est remis en doute. Les États risquent bien de se méfier plus en plus les uns des autres parce que la confiance dans le régime international a été sérieusement érodée.

Le professeur **Albert Legault**, de l'Université Laval, a commenté ces deux exposés. Il n'a pas autant foi que ses deux prédécesseurs dans le contrôle des exportations. L'Occident craint les transferts de technologie, mais il ne peut empêcher la diffusion de la technologie nucléaire. La principale voie à suivre pour empêcher la prolifération des armes nucléaires est de lier les transferts de technologies aux promesses de non-prolifération. C'est ce qui a été établi par le TNP. Ce régime d'accès conditionnel à la technologie nucléaire a fait ses preuves et il pourrait contribuer à limiter la prolifération des missiles. En effet, on pourrait amener les États du tiers-monde à accepter de ne pas se procurer des missiles balistiques en leur offrant en échange les avantages de l'adhésion à une agence spatiale internationale.

**Discussion :** On a demandé à M. Simpson quelle conduite il fallait adopter face aux proliférateurs latents, si les mesures de limitation des exportations sont inefficaces contre eux. En particulier, devrait-on leur offrir des technologies et des connaissances qui leur permettraient de mieux maîtriser leurs forces nucléaires ? M. Simpson ne croit pas en l'à-propos de cette politique, parce qu'elle équivaut à un constat d'échec de la non-prolifération, du fait qu'elle reconnaît le statut nucléaire des proliférateurs.

On a demandé à M. Spector s'il croyait que la permissivité américaine envers certains proliférateurs allait diminuer. M. Spector a répondu que oui, tout au moins à l'égard du Pakistan. La relative tolérance envers ce pays s'expliquait par le contexte du conflit afghan. Le conférencier n'a pas voulu se prononcer en ce qui concerne les autres proliférateurs. On a aussi abordé la question d'un traité d'interdiction complète des essais